



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE lors de la séance du 27 mai 2019, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Ville de Beauceville, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, seront déposés, conformément à l'article 105.1 de la Loi des Cités et villes.

QUE la séance du conseil se tiendra, exceptionnellement, à la salle Desjardins à l'aréna de Beauceville, 116, 125^e Rue.

DONNÉ à Beauceville ce 17^e jour mai 2019.

MADELEINE POULIN, OMA
Greffière